

AR PREFECTURE

016-211601687-20150522-20150502D-DE
Regu le 26/05/2015

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mil quatorze

Le 22 mai à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 11 mai 2015

PRESENTS : MMES BOULAI – GAILHOUSTET –
MOUNIER – PÉNIGAUD

MM. SAVIN – BARRAL – BOIREAU – BOISSIER
DESCOMBES – BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES –
ESTIENNE – FAURE – SUTRE

EXCUSES : MME COUTEAU – M ESTIENNE

POUVOIRS : MME COUTEAU a donné pouvoir à M SUTRE

M BOIREAU a été
nommé secrétaire.

2015-05-02 D

Objet : Location salle des fêtes par les associations communales

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les délibérations n°2014-10-04 sur les modalités de location de la salle des fêtes et la délibération n°2015-04-03 D vote des subventions aux associations.

Monsieur le Maire rappelle également que le Conseil Municipal avait émis l'hypothèse de permettre aux associations communales de disposer de la salle des fêtes gracieusement 3 week-ends dans l'année au lieu de 2 actuellement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, autorise les associations communales à utiliser la salle des fêtes 3 fois par an gracieusement en plus des prêts en semaine pour leurs activités qui ne sont pas remis en cause.

Fait à Jauldes, le 26 mai 2015

Le Maire

Eric SAVIN

